



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris la Défense, le 7 août 2020

Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC)

Nos réf. : FàP-2020-01

Affaire suivie par : Hélène Syndique
Tél. : 01 40 81 96 32

Email : helene.syndique@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Conception et animation de formations aux approches et méthodes d'innovation collaborative

Contexte et enjeux

L'IPEC, sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative, au sein du Service de pilotage et de l'évolution des services (SPES) a notamment pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

La Fabrique à projets, laboratoire d'innovation publique au sein de l'IPEC, accompagne des démarches d'innovation publique en appui à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques plus adaptées aux besoins des citoyens/usagers auxquels elle s'adresse, plus fonctionnelles, plus ergonomiques, mieux appropriées et plus efficaces.

Par ailleurs, la Fabrique à projets capitalise les acquis issus de ces accompagnements pour développer des outils pédagogiques et méthodologiques adressés à tous les agents du pôle ministériel, pour leur permettre d'innover dans la conduite de leurs projets. Elle anime également une communauté d'agents formés, accompagnés, ou simplement intéressés par ces sujets (veille, informations, évènementiel,..) et anime en particulier un vivier de co-facilitateurs de sessions collaboratives.

Pour amplifier son impact dans la diffusion des démarches d'innovation publique au sein du pôle ministériel et démultiplier l'impact de son action en matière de transformation publique, la Fabrique à projets propose une formation adressée aux agents du pôle ministériel, afin de former un vivier et constituer un réseau de référents dans le domaine de l'innovation publique.

La Fabrique à projets peut faire appel à des prestations pour concevoir et animer des sessions d'acculturation et d'outillage (formation-action) aux méthodes d'innovation publique et collaboratives dans la conduite de projets, inspirées notamment du design thinking et favorisant la co-construction, avec les partenaires et les usagers, et l'intelligence collective.

La mission portera sur l'appui à la conception et à la réalisation d'une session de formation qui aura lieu entre octobre 2020 et janvier 2021.

I - Cahier des charges

1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne l'appui de la Fabrique à projets pour concevoir et réaliser une session de formation pour 15 stagiaires, la production des supports pédagogiques, d'un support méthodologique de capitalisation et l'évaluation à chaud de la formation.

2 - Prestation attendue

La mission concerne :

➔ **la conception d'un programme de formation pour répondre aux objectifs pédagogiques suivants :**

- Maîtriser les bases (histoire, postures, méthodologies) du design de services et du « design thinking »
- Être sensibilisés aux valeurs de co-construction, co-conception avec les parties prenantes et les usagers
- Être en mesure de cadrer et qualifier le besoin d'un sponsor (porteur de projet)
- Connaître les grands principes de la conception d'une session de travail collaborative
- Savoir déployer un panel d'outils et méthodes d'intelligence collective, de créativité et d'accélération de projets
- Connaître les opportunités et les limites d'ateliers collaboratifs à distance, ainsi que les outils numériques disponibles et leurs principales fonctionnalités
- Avoir acquis les fondamentaux de la posture d'écoute (empathie) et de la posture de facilitateur
- Être en capacité de produire des livrables à la suite d'un atelier collaboratif
- Disposer d'une culture sur les laboratoires d'innovation publique, leur écosystème et leur fonctionnement

Une pédagogie active sera privilégiée (principe de la formation-action) afin de permettre aux stagiaires d'alterner les apports théoriques et la découverte des méthodes et outils du design de services et du « design thinking » et des processus collaboratifs au travers la pratique, si possible autour d'un sujet réel choisi en amont de la formation. Le déroulé devra également veiller aux retours d'expérience, à l'évaluation, et la capitalisation des outils utilisés. La formation-action mènera les stagiaires jusqu'à la conception et l'animation d'un atelier collaboratif avec des participants extérieurs, sur le sujet choisi en amont de la formation. En marge de ce travail, des ressources inspirantes seront proposées (exemple : voyage apprenant à la découverte des laboratoires d'innovation, rencontres d'acteurs de l'innovation publique). En fin de formation, les stagiaires disposeront d'un kit pédagogique et méthodologique et d'une boîte à outils capitalisant a minima les outils utilisés pendant la formation.

La session durera au plus huit jours, répartis sur 4 mois maximum, selon un parti-pris pédagogique laissé à l'initiative du candidat. Les dates seront programmées une fois les participants identifiés.

➔ **La conception des supports pédagogiques nécessaire à la formation**

➔ **La production d'un support méthodologique de capitalisation des méthodes et outils acquis**

➔ **La réalisation de l'évaluation à chaud de la formation**

3 - Public cible

Les stagiaires sont (ou l'ont été ou vont l'être) en charge d'un projet de transformation d'une structure, d'un service ou d'une politique publique ou en recherche de nouveaux modes de faire dans leurs

pratiques de gestion de projets. En testant sur celui-ci et en s'appropriant les outils et méthodes du design de services (« design thinking » appliqués aux politiques publiques), ils diffusent une culture de la transversalité, de la coopération et de l'écoute des usagers.

Les stagiaires s'engagent, en accord avec leur hiérarchie, à consolider leur formation et à expérimenter la mise en œuvre opérationnelle de ces nouveaux modes de travail pour d'autres services après la formation, en complément de leurs missions habituelles, et de contribuer aux projets d'innovation accompagnés par la Fabrique à projets, en intervenant ponctuellement comme facilitateur en appui à l'animation de sessions conçues par la Fabrique.

4 – Livrables attendus

Le candidat retenu réalisera les prestations précisées dans le cahier des charges avec les livrables suivants :

- la mise à disposition des outils pédagogiques,
- les documents supports à la préparation des réunions en amont de la session de formation,
- les documents supports à la session,
- les documents pédagogiques et méthodologiques pour la capitalisation.

5 – Délai d'exécution

La durée prévisionnelle de la prestation sera de 4 mois au maximum. La date prévisionnelle du début de la prestation est projetée au mois octobre 2020.

II - Règles de la consultation

1 - Liste des documents à présenter par les candidats :

- a) la proposition d'intervention (contenu, méthodes, outils) avec le calendrier prévisionnel ;
 - b) la présentation de la structure et des intervenants (avec CV et références) ;
 - c) la décomposition du prix global et forfaitaire (prix HT, TVA et TTC en euros) en détaillant les différents aspects de la prestation :
- la préparation (temps passé et coût) de la session
 - la réalisation de la formation
 - la préparation des supports pédagogiques et méthodologiques
 - la réalisation de l'outil de capitalisation
 - les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration éventuels
 - la réalisation des temps dédiés à la préparation et à l'évaluation

2 – Critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention sur les documents demandés au 1a
- la méthodologie jugée sur le document demandé au 1a
- les références jugées sur les documents demandés au 1b
- le prix jugé sur le document demandé au 1c

3 - Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e).

Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

4 - Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le lundi 7 septembre à 16h00 par courrier électronique à l'adresse suivante :

marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.